

*Questions orales*

aggraverait davantage les exigences énergétiques, l'approvisionnement et les prix?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je rappelle au député que des politiques nationales de l'énergie s'appliquent depuis plusieurs années dans tous les domaines. Ainsi, il y a l'acheminement vers l'Est du gaz naturel par Trans-Canada, l'acheminement vers l'Ouest par West Coast, l'acheminement du pétrole vers l'Est sous le régime national du pétrole, l'appartenance et le contrôle de l'industrie de l'uranium et l'exportation de l'électricité ou son interdiction. Une politique existe dans chacun de ces domaines. La véritable question porte sur l'opportunité de modifier l'une quelconque des politiques. C'est le motif pour lequel les faits sont exposés au public canadien grâce à des études sur l'énergie et, d'après les discussions sur ces faits, d'en arriver à déterminer les changements éventuels qui pourraient s'imposer.

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence accorde la parole au député de Calgary-Nord, au député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles et au député d'Edmonton-Centre pour des questions supplémentaires. J'espère qu'elles ne seront pas trop nombreuses. Après la question du député d'Edmonton-Centre, nous devrions pouvoir passer au sujet suivant.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, comme les États-Unis ont pris une décision au sujet du pipe-line de l'Asklaska et du transport par pétrolier, le ministre n'estime-t-il pas maintenant qu'il est indispensable qu'il fasse maintenant une déclaration catégorique au nom du gouvernement pour empêcher toute situation qui pourrait survenir sur la côte du Pacifique à la suite du naufrage de pétroliers transportant du gaz naturel, du gaz liquide ou du pétrole brut?

M. Macdonald (Rosedale): Oui, monsieur l'Orateur, et je répéterai la déclaration. Nous préférierions de beaucoup la route du Mackenzie, sous réserve, toutefois, de la présentation d'une demande, aux termes de la loi adoptée par le Parlement. L'administration américaine, bien entendu, persiste à vouloir gérer ses propres ressources de façon différente. Nous avons clairement signalé aux États-Unis les possibilités d'acheminement par le Canada, mais je ne crois pas que nous soyons en mesure de leur dire comment ils devraient exploiter les ressources qui relèvent de leur juridiction.

LA DATE DE L'ANNONCE DE LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE  
DU CANADA

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, comme le ministre a promis à maintes reprises de présenter une politique nationale de l'énergie—d'abord en hiver, puis vers la fin de l'hiver et, ensuite au printemps, mais nous ne l'avons pas encore—puis-je lui demander si le cabinet a différé la présentation d'une politique nationale de l'énergie jusqu'en 1974?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je voudrais apporter une rectification. J'ai signalé que je présenterais des études sur l'énergie dans les deux langues officielles. Elles sont actuellement sous presse mais j'espère qu'elles seront disponibles d'ici quelques semaines.

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, le ministre ferait mieux de relire certaines de ses déclarations à ce propos.

M. Stanfield: Je pense qu'il rougirait.

[M. Woolliams.]

M. Macdonald (Rosedale): Peut-être feriez-vous mieux de les relire vous-même.

LE PROJET DU PIPE-LINE DU MACKENZIE—LA  
POSSIBILITÉ D'UNE DISCUSSION À LA CHAMBRE AVANT  
LA TENUE D'AUDIENCES

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Étant donné la déclaration que vient de faire le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, puis-je demander au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources s'il peut assurer à la Chambre qu'avant la tenue de toute audience au sujet du pipe-line de la vallée du Mackenzie, la Chambre aura l'occasion de discuter des avantages, si avantages il y a, dont pourrait tirer profit le peuple canadien?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà fait remarquer au député que si lui et ses collègues avaient été intéressés à le faire, ils auraient pu discuter des directives qui ont déjà été établies pour le corridor du Mackenzie. Nous, de notre côté, sommes entièrement disposés à discuter de toute cette question des directives et des implications écologiques, économiques, sociales ou autres. Si le député veut tirer profit des réunions actuelles du comité ou s'il est intéressé à proposer une motion de renvoi pour la tenue de nouvelles audiences, je serai pour ma part enchanté de disposer ainsi d'une tribune où prendre la parole.

M. Steven E. Paposki (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné l'importance des directives et des politiques en matière de pipe-lines et d'exportation du gaz naturel, du pétrole et du charbon, le gouvernement a-t-il l'intention de tirer profit du précédent établi cette semaine pour présenter ses directives sous forme de résolution afin de demander l'approbation et la confiance du Parlement?

\* \* \*

[Français]

LE CODE CANADIEN DU TRAVAIL

ÉTUDE SUR LA POSSIBILITÉ DE RÉDUIRE LA SEMAINE DE  
TRAVAIL À QUATRE JOURS

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre du Travail.

Peut-il dire si le ministère a commandé une étude portant sur la réduction de la semaine de travail à quatre jours dans les entreprises de juridiction fédérale, tout en maintenant le nombre d'heures actuel? Dans l'affirmative, peut-il dire si l'étude est terminée et s'il en est venu à une conclusion?

[Traduction]

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, l'étude n'en est pas terminée. Je pourrais ajouter que nous étudions les conséquences d'une semaine de travail condensée, modifiée ou plus courte. Comme je l'ai dit, cette question fait l'objet d'une étude approfondie en ce moment mais ses derniers résultats ne sont pas encore connus.